

Laguiolle, le 8 avril 2026

Le Président de la Communauté de Communes
AUBRAC CARLADEZ VIADENE

Aux

Conseillers communautaires

CONVOCATION

Madame le Maire
Monsieur le Maire,
Madame,
Monsieur,

Je vous invite à prendre part à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra

MARDI 14 AVRIL 2026
À 10h00
Au Centre Culturel d'Argences en Aubrac - Place du Cambon

À l'ordre du jour :

- Appel des conseillers et évaluation du quorum
- Election du secrétaire de séance

Fonctionnement intercommunal

- Présentation à la validation du procès-verbal de la séance du 24 février 2026 en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Information sur les décisions prises par l'exécutif dans le cadre de ses délégations.

Installation de l'instance communautaire

- Election du Président
- Détermination de la composition du bureau (nombre de vice-présidents et, éventuellement, des autres membres)
- Election des vice-présidents et des éventuels autres membres du bureau (selon la composition retenue)
- Lecture et remise de la charte de l'élu local
- Indemnités des élus communautaires

Des photographies individuelles de chaque élu seront réalisées au cours de la séance et une photographie de groupe en fin de séance.

Je compte sur votre participation ; en cas d'impossibilité à participer à la séance, je vous remercie de retourner par mail à contact@ccacv.fr le pouvoir ci-joint ou de vous faire représenter par votre délégué suppléant.

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président,
Jean VALADIER



Le dossier préparatoire de la séance et les pièces annexes sont transmis par mail.